



## REVUE DE PRESSE DU 23/01/2017

- 1- Sans aucune note de la Banque Centrale, seule habilitée en matière d'annulation des pièces et des billets de banque, les pièces de 1 dinar et 2 dinars ne sont plus acceptées ni par les commerçants toutes catégories confondues, y compris les taxiphones où la petite monnaie est très prisée, ni lors des paiements de certaines factures où les deux pièces en question peuvent, pourtant, bien figurer sur la note à payer. Partout, les prix qui se concluent par un et deux dinars sont automatiquement arrondis à 5 dinars. Et, tout le monde semble trouver son compte dans cette opération, les clients qui n'ont plus de pièces de 1 et 2 dinars et les commerçants qui ne peuvent pas rendre cette monnaie retirée tacitement du marché.
- 2- Le Ministre des Finances Hadji Babaammi prendra part à la réunion des ministres des Finances des pays du Forum de dialogue 5+5 des pays de la Méditerranée occidentale prévue mardi à Paris, a-t-on appris auprès du ministère. Cette réunion constitue "une occasion pour les ministres en charge des finances des pays 5+5, d'engager des échanges sur des questions d'intérêt commun", a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué.
- 3- Le taux d'inflation a grimpé à plus de 6% à la fin de 2016. Tous les produits ont enregistré une hausse de leurs prix assez remarquable par rapport à la même période en 2015, indique l'Office national des statistiques, qui situe l'inflation à fin décembre dernier à 6,4%. Un bond inquiétant par rapport aux années précédentes, d'autant que la loi de finances 2016 tablait sur un taux de 4%. Car le taux d'inflation à fin décembre 2015 avait déjà grimpé à 4,8%, contre 2,9% en 2014 et 3,3% en 2013. Quant à l'évolution mensuelle, qui est l'indice brut des prix à la consommation en décembre 2016 par rapport à novembre 2016, elle s'est établie à 0,19%, résultat de la hausse des prix des produits alimentaires (+0,13%) et des biens manufacturés (+0,34%).
- 4- Au total 285.779 conteneurs ont été débarqués au port d'Alger en 2016, soit 6.937 conteneurs de plus par rapport à 2015 lorsque leur nombre était de 278.842, enregistrant une hausse près de 2,5%, a indiqué dimanche la direction régionale des douanes d'Alger Port. "Le nombre de conteneurs débarqués au port d'Alger en 2016 a augmenté de 6.937 conteneurs par rapport à celui enregistré en 2015, représentant une hausse de 2,49 %", a déclaré Zoubir Alaoui, directeur régional des douanes d'Alger Port à l'occasion d'une journée portes ouvertes sur l'institution.



- 5- Le Ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune a mis l'accent, dimanche, sur la nécessité de réduire la facture des importations vu la disponibilité de produits locaux de même qualité, insistant sur l'impératif respect des normes concernant les produits importés, indique un communiqué du ministère. Lors d'une réunion de coordination élargie au ministère du Commerce, M. Tebboune a insisté sur l'impératif de fixer des normes rigoureuses concernant les produits importés notamment les produits électroménagers, électroniques et autres produits de large consommation.
  
- 6- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune a donné dimanche à Alger, des instructions pour l'interdiction de l'importation de toute sorte d'agrumes durant la période de récolte, indique un communiqué du ministère. Intervenant lors d'une réunion de coordination élargie au ministère du commerce, le ministre a appelé à la prise des mesures nécessaires pour "l'interdiction de l'importation de toute sorte d'agrumes durant la période de récolte, quelle qu'en soit l'origine", précise la même source.
  
- 7- Plusieurs pays producteurs de pétrole ont estimé dimanche à Vienne que l'accord de réduction de la production de 1,8 million de barils par jour conclu en décembre entre l'OPEP et ses partenaires était bien respecté et en bonne voie. "Le respect (des accords) est excellent, c'est vraiment formidable", s'est félicité le ministre saoudien de l'Energie Khaled al-Falih, cité par l'agence Bloomberg. Il a souligné que les producteurs avaient déjà diminué leur mise sur le marché de 1,5 million de barils par jour.
  
- 8- Le comité de surveillance des accords de l'OPEP et de ses partenaires sur la réduction de la production de pétrole se réunissait dimanche à Vienne en présence, entre autres, du ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa. Lors de cette réunion, les ministres doivent aborder la méthodologie et les mécanismes à mettre en place pour concrétiser la mission de monitoring que les pays membres et non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont confié à ce comité ministériel co-présidé par le Koweït et la Russie et dont l'Algérie est membre avec le Venezuela et le Sultanat d'Oman.



## **A lire : Babaammi à Paris pour le Forum 5+5 Finances**

Le Ministre des Finances Hadji Babaammi prendra part à la réunion des ministres des Finances des pays du Forum de dialogue 5+5 des pays de la Méditerranée occidentale prévue mardi à Paris, a-t-on appris auprès du ministère. Cette réunion constitue "une occasion pour les ministres en charge des finances des pays 5+5, d'engager des échanges sur des questions d'intérêt commun", a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué.

Les ministres du Forum 5+5 aborderont des questions liées, entre autres, à la transparence financière et à la mise en oeuvre des normes et des standards internationaux de transparence définis par le Groupe d'action financière (GAFI) ainsi qu'à la mise en place de dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ils débattront également de la coopération dans le domaine fiscal, notamment, la poursuite des dialogues bilatéraux entre administrations fiscales afin d'assurer une application uniforme des dispositions des conventions fiscales, et du renforcement de la coopération entre les Etats en vue d'améliorer le cadre des échanges économiques tout en sécurisant la situation des contribuables.

Cette réunion se penchera aussi sur la coopération douanière en vue d'une plus grande efficacité, notamment en matière de lutte contre les grands trafics, ainsi que les possibilités de renforcement de capacités et la formation des agents qui demeure "le socle de la réalisation des missions attribuées aux administrations des douanes", a précisé le communiqué.

"Les ministres concernés auront également à échanger sur les enjeux financiers du changement climatique et les suites de l'entrée en vigueur de l'accord de Paris", a-t-on ajouté. A cet effet, la réunion 5+5 Finances discutera des engagements pris et des initiatives lancées lors de la Conférence de Paris (COP21) et celle de Marrakech (COP22). Elle abordera, à cet égard, les moyens de rendre les flux financiers et les investissements compatibles avec un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques, a expliqué la même source.

Dans cette optique, la feuille de route pour atteindre l'objectif de mobiliser le montant de 100 milliards de dollars d'ici 2020, ainsi que le Plan stratégique du Fonds vert pour le climat et les moyens pour assurer un accès efficace aux ressources financières de ce Fonds et à d'autres sources financières devant soutenir les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques des différents pays, seront évoqués lors de cette réunion.

Pour rappel, le Dialogue en Méditerranée occidentale, dit dialogue 5+5, a été lancé officiellement à Rome en 1990. Conçu comme un forum sous-régional informel, il réunit les pays de la Méditerranée occidentale du nord (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal) et les pays de l'Union du Maghreb arabe au sud (Algérie, Tunisie, Maroc, Libye et Mauritanie).

Depuis son lancement, ce dialogue, qui s'est poursuivi à travers plusieurs segments sectoriels, y compris le nouveau segment "5+5 finances", a constitué une enceinte de discussion privilégiée pour renforcer la coopération et optimiser les ressources existantes en vue de promouvoir les complémentarités et les synergies entre les pays concernés de la rive nord et de la rive sud de la Méditerranée.